

BILLET DE GARANTIE CONVENTIONNELLE

Entre les soussignés ci-après désignés :

LE VENDEUR			L'ACHETEUR		
,	Nom : Adresse : N° de cheptel :		Nom : Adresse : N° de cheptel :		
Conce	rnant les bovins désignés ci-aprè	s:			
	N° National d'identification	Date de naissance	Race	Sexe	Date de livraison
II est c	onvenu et arrêté ce qui suit :				
• LE \	/ENDEUR s'engage à reprendre	e (cocher la cas	e correspond	dante) :	
	☐ les animaux réa	agissant	□ l'enser	nble du lot a	cheté
d'engr l'un d	droit où ils ont été livrés (ou à aissement), dans un délai de di l'entre eux présente un résul pondantes) :	x jours à comp	ter de la dat	e de réception	on du résultat d'analyse si
□ BVD : si le test virologique (antigénémie ou PCR) réalisé sur un prélèvement de sang effectué par un vétérinaire est non négatif. □ PARATUBERCULOSE : si le test en sérologie individuelle réalisé sur un prélèvement de sang effectué par un vétérinaire est non négatif. □ BESNOITIOSE : si le test en sérologie individuelle réalisé sur un prélèvement de sang effectué par un vétérinaire est non négatif. □ NÉOSPOROSE : si le test en sérologie individuelle réalisé sur un prélèvement de sang effectué par un vétérinaire est non négatif. □ IBR : si le test en sérologie individuelle réalisé sur un prélèvement de sang effectué par ur vétérinaire est non négatif. □ AUTRE (préciser) :					
	transaction financière a déjà é es perçues du fait de cette vente				nbourser à l'acheteur les
d'analy avec <i>A</i>	ACHETEUR s'engage à isoler yses. En cas de résultat défavo A.R. dans un délai de 30 jours à derniers jusqu'à leur reprise par	orable, il s'enga partir de la date	ge à préven	ir le vendeur	par lettre recommandée
	Fait en trip	le exemplaire à		, le	
	LE VENDEUR*,			L'ACHE	ETEUR*